



VILLE DE
KINGSEY FALLS

AVIS PUBLIC
ADOPTION DE RÈGLEMENT

AVIS est, par la présente, donné par la soussignée que le conseil municipal de Kingsey Falls a adopté, lors d'une session ordinaire tenue le 4 décembre 2017, le **règlement n° 17-05 Règlement remplaçant le règlement n° 16-03 établissant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux**. Ce règlement entre en vigueur le 5 janvier 2018, date de sa publication.

Copie de ce règlement est disponible pour consultation pendant les heures d'ouverture, soit de 9 h à midi et de 13 h à 16 h, du lundi au vendredi inclusivement, au bureau municipal situé au 15 rue Caron.

Donné à Kingsey Falls, le 20 décembre 2017

Annie Lemieux
Directrice générale et greffière